

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 40 (1907)
Heft: 2-3

Artikel: De l'étymologie du mot "chrétien"
Autor: Le Coultre, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE L'ÉTYMOLOGIE DU MOT « CHRÉTIEN »

PAR

J. LE COULTRE

D'après Actes XI, 26, ce fut à Antioche que les disciples du Christ reçurent pour la première fois le nom de « chrétiens. » Ce nom présente dans sa forme primitive et dans sa forme moderne des particularités intéressantes.

Que le nom de *χριστιανός* vienne de *Χριστός*, cela ne peut faire de doute. Mais cette formation est, à proprement parler, irrégulière, vu que le suffixe - *iano* - n'appartient pas à la langue grecque. Pour désigner les partisans de telle ou telle doctrine, le grec employait le suffixe - *ικός* (*στωικός*, *πλατωνικός*). On aurait donc dit *χριστιικός*. Le suffixe - *iano* - est d'origine latine et le mot *χριστιανός* est un hybride, formé par la juxtaposition d'un thème grec et d'un suffixe latin. Ce suffixe lui-même se rattache au suffixe gréco-latin *no*, qui, s'ajoutant à un thème dont la dernière lettre était un *a*, a formé le suffixe secondaire - *ano* - (*Roma*, *Romanus*); ce suffixe s'ajoutant à un thème en *i* (*Pompei-(us)*, *Pompeianus*; *Claudi-(us)*, *Claudianus*) a donné naissance au suffixe tertiaire - *iano* - qui se trouve dans des mots comme *Caesar-ianus*. Cette formation par analogie était réprouvée par les lettrés. Varron¹ appelle les comédies de Plaute des *fabulae Plautinae*, tandis qu'il

¹ A. Gellius, III, 3, 10.

attribue les *fabulae Plautianae* à un certain poète Plautius. Cicéron et César ignorent le mot *Caesarianus* qui devait appartenir à la langue populaire. Le suffixe - *ianus* - n'apparaît dans Cicéron (abstraction faite de ses lettres) qu'avec un thème en - *on* - (*Milonianus*, *Neronianus*, *Pisonianus*) sans doute parce que les formes *Milonanus*, etc. auraient facilement amené la suppression du groupe - *on* - et auraient donné *Milanus*, *Neranus*, *Pisanus*. Néanmoins déjà dans l'époque classique le suffixe - *ianus* devait être très employé par le peuple. Nous en avons la preuve dans Cicéron lui-même qui, dans une lettre (ad Att. XVI, 11, 8), se permet d'écrire *Lepidianus* et dans les continuateurs de César qui emploient couramment *Caesarianus* ¹.

A Antioche on parlait surtout grec, mais les luttes entre les *Pompeiani* et les *Caesariani* avaient eu assez de retentissement en Orient un siècle avant l'époque où se formait l'église de cette ville pour que les disciples prissent un nom formé à la manière latine. Les partisans de la dynastie des Hérodes avaient déjà été appelés des Ἡρωδιστῆς (Mat. XXII, 16. Marc XII, 13). Cette formation hybride fut une raison de plus pour que ce nom se répandit dans tout l'empire en prenant en latin la forme correspondante de *Christianus* ².

Ce mot était prononcé en quatre syllabes, le second *i* ayant la valeur d'une voyelle. L'accent tonique était sur l'*a*. Le *ch* était un équivalent du χ grec ; il est probable que les lettrés s'efforçaient de lui donner la même valeur, c'est-à-dire celle d'un *k* aspiré, comme le son que font entendre les Allemands du Nord quand ils disent *Kind*. Mais le peuple ne devait tenir aucun compte de cet *h* et prononcer l'initiale de *christianus* comme celle de *crinis*.

La première voyelle avait une prononciation incertaine. En effet le nom de Jésus-Christ lui-même était fréquemment altéré par les païens qui transformaient le mot $\chi\rho\iota\sigma\tau\acute{o}\varsigma$ (l'Oint)

¹ Schnorr de Carolsfeld, *Archiv f. lateinische Lexicographie*, I, p. 177 ; Zahn, *Einleitung in das Neue Testament*, II, p. 40.

² Harnack, *Die Mission u. die Ausbreitung des Christentums*, Leipzig, 1902, p. 294 et sq.

traduction du Messias hébreu en *Χρηστός*, nom beaucoup plus répandu et qui signifiait « utile. » De là on tirait le nom de *chrestianus*. Nous en avons la preuve non seulement dans Suétone (Claud. 25) mais encore dans Justin, Apol. I, 4¹, Tertull. Apol. 3², Lact. Inst. IV, 7, 5³. Dans le fameux passage (Ann. XV, 44) où Tacite parle de la persécution de Néron, il avait écrit : *quos per flagitia invisos Chrestianos vulgus appellabat*, indiquant ainsi l'appellation vulgaire de la religion persécutée. Mais il sentait que c'était une erreur, et il ajoute : *Auctor nominis ejus Christus*, donnant ainsi la véritable étymologie ⁴.

Des différents cas de ce substantif, les seuls qui nous intéressent sont le nominatif et l'accusatif *christianus* et *christianum*, au pluriel *christiani* et *christianos*, puisque ce sont les seuls qui se soient perpétués dans les Gaules. Dans cette contrée l's finale était entendue, contrairement à ce qui se passait en Italie, soit que des maîtres grecs habitués à cette particularité eussent enseigné la langue latine aux Gaulois, soit, ce qui est plus probable, que l'orthographe ait influé sur la prononciation comme il arrive souvent chez les étrangers et les gens de demi-culture. Le peuple de Paris ne fait-il pas entendre le *p* de « sculpter ? » Quant à l'*m* de *christianum* elle était muette ; tout au plus communiquait-elle un son nasal à la voyelle qui précédait. Donc *christianum* était prononcé *crestianu*.

En passant dans les langues modernes ce mot dut se modifier suivant des règles absolues. Dans les langues germaniques, l'accent passa sur la racine et même l'allemand re-

¹ Justin joue sur le mot : *χριστιανοὶ γὰρ εἶναι κατηγορούμεθα τὸ δὲ χρηστὸν μισεῖσθαι οὐ δίκαιον*.

² Cum perperam Chrestianus pronuntiatur.

³ Ignorantes... qui immutata littera Chrestum solent dicere.

⁴ Le manuscrit de Florence portait *chrestianos* qui a été corrigé en *christianos*. Andresen (*Wochenschrift f. Klass. Phil.*, 1902, N° 28, col. 780) pense que la correction a été faite par le copiste lui-même qui avait lu *chrestianos* dans l'original qu'il copiait. Cf. Harnack, *loc. cit.* Le Sinaïticus porte, Actes XI, 26, *χρηστιανούς*, ce qui n'implique pas que ce fût la leçon originale mais qu'au quatrième siècle cette forme était fréquente.

jeta complètement la seconde partie du mot, au moins quand il était employé comme nom commun, ce qui a pour inconvénient que les disciples de Jésus sont désignés du même nom que leur maître. Pour éviter cette confusion on a retenu pour le nom de Jésus-Christ la forme latine *Christus*. D'autre part *Christian* est conservé comme nom propre.

Dans les langues romanes, comme chacun le sait, la syllabe accentuée se maintient, par conséquent, dans le mot qui nous occupe, la finale -*anu* devait subsister. C'est ce que nous trouvons dans l'espagnol et l'italien *cristiano*, dans le provençal *chrestians* ou *chrestias*.

Mais reprenons les choses par ordre chronologique. Le mot *christianus* appartient avec *Christus*, *angelus*, *spiritus*, *virgo* à la catégorie des mots ecclésiastiques. On les entendait plus souvent dans les prières latines que dans le langage courant ; ils se rencontraient surtout dans la bouche des prêtres, qui, moins ignorants que les simples fidèles, s'appliquaient à les prononcer d'une manière aussi conforme que possible à la tradition ; ils étaient répétés par leurs ouailles d'une manière plus ou moins exacte. Nous en avons la preuve, au moins pour les Gaules et l'Italie, dans le maintien du groupe -*sti*- devant la voyelle *a*. Si le mot *christianus* était resté dans l'usage populaire, ce groupe serait devenu en français *iss* et l'*i* se serait combiné avec la voyelle précédente ; en italien, ce groupe se serait changé en *sci*. C'est ainsi qu'*angustia* est devenu *angoisse* et *angoscia* ; *frustiare*, *froisser* et *frusciare* ; *bestia*, l'ancien français *bisse*. *Christianus* serait donc devenu *crissien* ou *creissien* qui se serait transformé en *croissien*. Mais dans *Christus* l'*s* et le *t* étaient encore prononcés, on en a fait de même dans le dérivé, d'autant plus qu'instinctivement on craignait d'en changer la prononciation¹.

La première syllabe était-elle prononcée *cri* - ou *cré* - ? L'italien et l'espagnol *cristiano*, le portugais *christão*, le romanche *christgianu*, les plus anciens textes français (*christian* et *christien*) et provençaux (*cristian*) nous indiquent

¹ Voir Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Paris, 1905, I, p. 293.

que dans la plus grande partie de l'empire la prononciation correcte l'avait emporté. Mais la prononciation *crestianus* finit par prévaloir en Gaule. Les formes françaises indiquées plus haut sont empruntées aux serments de Strasbourg et à la cantilène de sainte Eulalie, qui sont des traductions du latin et le traducteur a été évidemment influencé par la forme originale. On peut dire la même chose de la forme provençale qui ne se trouve guère que dans la poésie savante. Depuis la Chanson de Roland, on trouve en français *chrestien*, et depuis le douzième siècle en provençal *crestian*. D'ailleurs, nous ne saurions pas que les Romains prononçaient déjà *chrestianus* que la confusion ne nous étonnerait pas ; elle consiste à abréger l'*i* long ; or l'*i* bref se prononçait *é*. On trouve ce phénomène dans « chrême » de *chrisma*, qui est de la même racine que « chrétien¹, » dans « loir » de *glïren*, tandis que le latin classique disait *glïrem*, dans « voisin » de *vīcinum* pour *vīcinum*.

C'est aussi à la période qui s'écoule entre le cinquième et le neuvième siècle qu'il faut placer le changement de *-ianu* en *-ïen*. C'est un des traits distinctifs de la langue française de transformer l'*a* accentué en un son qui dès l'origine a été marqué par un *e* et qui devait avoir la valeur d'un *e* très ouvert² ; lorsque l'*a* était précédé d'un *i* comme dans le mot *chrestianus* ou même d'une consonne renfermant un élément analogue à l'*i*, il se produisait la diphtongue *ie*. C'est ainsi que *caput* a donné *chief*, que *laxare* s'est transformé en *lais-sier*. De là la forme *christïen*, qu'on trouve au dixième siècle, où le premier *i* représente celui du latin et le second fait partie de la diphtongue nouvelle. Mais les deux *i* ne tardèrent pas à s'unifier. *Ie* lui-même s'est réduit plus tard, au quatorzième siècle, excepté dans les substantifs en *ier* (comme *épiciier*) et dans les mots *chrétien*, *chien*, *amitié*, *moitié*, *pitié*³.

¹ Il est probable que la prononciation « chrestianus » a influé sur celle de *chrisma*, qui est devenue *chresma*.

² Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, 2^e édition. Copenhague, 1904, I, p. 185.

³ On nous objectera peut-être la forme *christian*, qu'on trouve encore dans les

Un autre changement spécial aux Gaules, à la Rhétie et aux pays du Danube, mais qui s'est manifesté aussi bien dans le Midi que dans le Nord de la France fut la disparition de l'*u* inaccentué, qui s'est maintenu sous la forme de *o* au sud des Alpes et des Pyrénées. C'est ainsi que nous avons la forme française *christien*, la forme provençale *chrestian* et la forme italienne *christiano*. Cet « amuissement » doit avoir suivi le changement de *a* en *e*, car dans le nominatif *christian's* l'*a* se trouvant devant deux consonnes se serait maintenu. Comparez les mots *anse* de *ansa*, *panse* de *pantic'em*.

Comment ce mot *chrestien* que nous trouvons dès le onzième siècle était-il prononcé?

Des fautes d'orthographe qu'on trouve dans quelques manuscrits et la transcription de mots français en allemand et en lettres hébraïques¹, font croire qu'au treizième siècle l'*s* devant une consonne n'était plus prononcée. Elle devait être représentée par une sorte d'aspiration devant le *p*, le *t* et le *c*. Ce phénomène est postérieur à la conquête de l'Angleterre par les Normands. Aussi les mots français que ceux-ci ont importés dans leur nouvelle patrie ont-ils conservé leur *s* : *beast*, *feast*, *host*. Mais sur le continent, dès le treizième siècle le commencement du mot *chrétien* était prononcé comme de nos jours. Néanmoins pendant six siècles l'*s* fut encore écrite, malgré toutes les tentatives des divers réformateurs de l'orthographe. On alléguait pour la maintenir la nécessité de donner le son fermé à l'*e* qui précédait. Rappelons en effet que l'accent aigu ne fut pas employé avant le seizième siècle et qu'il ne fut marqué pendant longtemps que sur les syllabes finales. Vint la révolution orthographique de 1740. A ce moment l'Académie, où siégeaient alors quelques grammairiens, donna plein pouvoir à l'un d'eux, l'abbé

serments de Strasbourg de 842. Ce ne serait pas le seul exemple d'une graphie étymologique dans ce texte. Le scribe embarrassé de rendre l'*e* ouvert a employé l'*a* du latin. Ce qui me fait croire qu'en 842 l'*a* accentué de *christian*, de *salvar*, de *fradre*, de *returnar* était prononcé *e*, c'est que les finales inaccentuées (sauf *a*) sont supprimées, or leur chute doit être postérieure au changement de *a* en *e*.

¹ Voir A. Darmesteter dans la *Romania*, III, p. 473.

d'Olivet, qui supprima cette *s* muette dans tous les mots excepté dans *descendre*, *escient*, *lascif* et dans la forme verbale *est*. Dans le mot *chrétien*, le son fermé de l'*e* fut marqué par l'accent aigu.

Le *ch* initial fut toujours prononcé comme un *c*. Suivant qu'ils étaient plus ou moins savants, les scribes écrivaient *chrestien* ou *crestien*. Les grammairiens du seizième siècle firent prévaloir *chrestien*.

Reste la terminaison. La nasalisation, c'est-à-dire la manière de prononcer les voyelles en abaissant le voile du palais et en faisant passer une partie de la colonne d'air par le nez, apparaît au moins pour l'*a* dès l'origine de la langue française. Pour le groupe *ie* il doit être postérieur. Au treizième siècle nous voyons *bien*, *rien*, *moyen*, assonner avec *brief*, *chevaliers*, *entier*. Ce n'est qu'au seizième siècle que nous constatons la prononciation moderne, et même alors elle n'était pas universelle. La plupart des Français prononçaient comme de nos jours et cela est conforme à la théorie phonétique ; car le son nasal correspondant à l'*e* est celui que nous entendons dans *vin*, *pain*, *serein*. Si *rente* rime avec *tante* c'est par suite d'une confusion qui date du onzième siècle. Les Parisiens faisaient cette confusion même pour le groupe *ie* ; ils prononçaient *chrétian* et un poète faisait rimer ce mot avec *céans*, comme Villon faisait rimer *paroissien* avec *an*, et Larivey confondait par plaisanterie *paien* et *payant*. Cette prononciation semble avoir disparu dès le dix-septième siècle ¹.

Le féminin a été prononcé *crétien-ne* jusqu'au dix-septième siècle, l'*e* ayant encore le son nasalisé ; l'orthographe *chrétienne* en est encore la preuve, la première *n* marquant que la voyelle précédente est nasale, la seconde étant une consonne. Au dix-septième siècle toutes les nasales suivies d'une syllabe commençant par *n* ou *m* se dénasalisèrent et

¹ Voir Nyrop, *Grammaire historique*, I, p. 224. La prononciation *ian* existe encore dans certains patois. Elle est encore courante dans les mots savants *science*, *patience*, *orient*, etc. Pour les mots *fiente* et *fienter*, il semble qu'on a longtemps hésité. L'orthographe *chrestian* se trouve encore dans Charles d'Orléans.

retournèrent à leur état primitif; de là, la prononciation moderne. Si l'on eût prononcé *crétian*, le féminin serait *crétiane*.

La prononciation du mot *chrétien* a donc été fixée pour le masculin entre le treizième et seizième siècle, pour le féminin au dix-septième, son orthographe au milieu du dix-huitième.

Il reste encore à ajouter quelques mots sur sa flexion. On sait que le français et le provençal avaient conservé une déclinaison à deux cas, dont l'un, dérivé du nominatif latin, était employé pour le sujet de la proposition et lorsqu'on interpellait une personne (vocatif), le second dans tous les autres rapports. Pour des mots du genre de celui dont nous nous occupons la règle était de maintenir l's final du latin quand elle existait. La déclinaison du mot *crestien* était donc :

	Singulier.	Pluriel.
Cas sujet	<i>crestiens</i>	<i>crestien</i>
Cas régime	<i>crestien</i>	<i>crestiens.</i>

A partir du quatorzième siècle le cas sujet disparut peu à peu; il ne resta qu'une seule forme pour chaque nombre.

Quant au mot *crétin*, il ne peut venir que de *christinus*, qui a dû exister comme le prouvent les noms *Christin* et *Christine*. Nulle part *-ianus* ne peut donner *-in*. Mais on ne saurait dire quelle est la patrie de ce nom. Dans le Valais, il n'est pas très employé; dans la plupart des vallées, les individus affligés de « crétinisme » sont désignés par d'autres noms. Serait-ce le val d'Aoste ou les Alpes françaises? On le trouve en effet dans le Dauphiné.

Il est également difficile de déterminer comment le mot *crétin* a pris son sens bien connu. M. Canello (*Archivio Glottologico*, III, p. 316) pense que les habitants du Valais se seraient appelés eux-mêmes des *crétins* et ce nom aurait pris chez leurs voisins le sens « d'idiot. » Mais rien ne confirme cette hypothèse et ce mot se trouve en dehors du Valais. Selon M. Körting (*Lateinisches-Romanisches Lexicon*, Pader-

born 1891) ce nom viendrait du fait que ce sont des êtres qui n'ont d'humain que le fait qu'ils sont baptisés et qui entrent par là dans la solidarité chrétienne. Il faut remarquer que *crestian* en vieux gascon signifiait *lépreux* et que *crestians* est le nom par lequel en Béarn on a désigné les Cagots des Pyrénées jusqu'à la fin du quinzième siècle¹. On peut donc adopter l'hypothèse de M. Körting, au moins provisoirement, jusqu'à ce qu'on en trouve une meilleure.

¹ Je dois ces renseignements à mon excellent collègue, M. Jeanjaquet.
